

Adoption par l'Assemblée nationale d'un accord de prêt de l'OPEP

@rib News, 08/12/2011 â€“ Source XinhuaBUJUMBURA - L'Assemblée nationale burundaise a adopté jeudi un accord de prêt du Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs du Pêche pour le Développement International (OFID) de 11.920.000 dollars au gouvernement du Burundi, relatif au cofinancement du Programme de Développement des Filières (PRODEFI) au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. « Ce prêt de 11.920.000 dollars sera remboursé sur une période de 30 ans avec un délai de grâce de 5 ans. Le Burundi paiera un taux d'intérêt d'1% et une taxe annuelle de service de 1%. Ces conditions ont été jugées satisfaisantes par le FMI surtout que ce financement représente 16% d'un cofinancement du PRODEFI dont les 70% autres ne sont que des dons », a expliqué Odette Kayitesi, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage qui a tenté de convaincre les députés burundais pour l'adoption de ce prêt. Ce financement couvrira la réalisation des ouvrages d'aménagement des marais et des bassins versants ainsi que la construction des infrastructures rurales d'appui aux filières prioritaires ciblées. Ces filières concernent le riz, le lait, le haricot, le soja, l'arachide, le maïs, le manioc et la pomme de terre. Ces filières seront valorisées et renforcées à hauteur de 4.395.000 dollars avec la construction et l'équipement de bâtiments pour 40 centres de collecte de lait d'une capacité de 1.500 à 3.000 litres de lait chacun ; la construction de 10.495 m² de hangars de stockage et de 10.491 m² d'aires de séchage des récoltes pour les associations de producteurs ; l'appui à l'aménagement de 1.000 ha de rizières dans le périmètre de la Société Régionale de Développement de l'Imbo et le financement de l'étude sur la stratégie de développement de la filière nationale Riz. Le reste de ce financement sera utilisé pour renforcer le capital productif avec la mise en place des ouvrages de réhabilitation de 1.750 ha de marais ; la mise en place des ouvrages d'aménagement de 3.105 ha de nouveaux marais et la réhabilitation de 465 km de pistes d'accès aux marais et bassins versants à aménager. Le PRODEFI est cofinancé pour un budget global de 73,8 millions de dollars par le FIDA, l'OPEP/OFID dont il est question ici, le PAM, le gouvernement du Burundi et les bénéficiaires ; il est prévu pour une durée de 9 ans à partir de son lancement officiel le 4 février 2011. Il est exécuté sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.